# COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 18 FEVRIER 2016

Secrétaire de séance : M. Dominique COUPAT

La liste d'émargement des personnes présentes est jointe à ce document.

## 1. Approbation du compte-rendu du CVS du 13 octobre 2015.

Le compte-rendu du 13 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Quelques précisions sont apportées quant aux suites données depuis la dernière réunion :

- L'ouverture des classes de BTS après le repas est effective deux jours par semaine depuis début janvier 2016. Un contrat a été signé avec les étudiants et un surveillant est détaché à l'étage.
- Concernant la qualité des repas, M. MARIN réitère l'invitation faite aux parents élus de venir déjeuner. Mme LEVIEUX, excusée ce jour, a transmis les remarques de quelques familles au sujet de plats très épicés. M. COUPAT relie cela à la semaine du goût où effectivement certaines épices, inconnues des jeunes, ont pu être utilisées.
  Les représentants des familles indiquent que dans certaines cantines du piment est mis à disposition, ce qui pourrait être tenté dans l'établissement.
- La proposition des représentants des jeunes d'avoir à disposition des planches d'anatomie lors des consultations médicales n'a pas été honorée à l'heure actuelle. Il est en effet difficile de trouver un support adapté en fonction des âges. Une des enseignantes de SVT va être contactée pour mener une réflexion avec elle à ce sujet.

## 2. Ouverture des studios d'autonomie

M. COUPAT indique que le groupe de réflexion mis en place avec le service d'ergothérapie a permis l'écriture plus détaillée du projet, d'élaborer des fiches avec les numéros d'urgence (infirmerie, éducateur, loge…) et la procédure en cas d'évacuation incendie. Le règlement de fonctionnement a par ailleurs été finalisé.

A ce jour, les devis pour les achats et les équipements ont été déposés auprès de la comptabilité. Les commandes et livraisons sont donc en cours.

Les jeunes concernés, ainsi que leurs familles ont été contactés et ont donné leur accord pour participer à cette misse en place avec beaucoup d'enthousiasme. Un contrat d'occupation des studios a été signé et un état des lieux sera réalisé lors de l'entrée du jeune dans l'appartement prévue au retour des vacances de février 2016.

Les délais ont certes été décalés dans le temps mais le principal pour tous et que ce projet se voit enfin mis en œuvre tout en ayant pris un maximum de réflexion quant au bien-être et à la sécurité des élèves.

Une évaluation sera réalisée tout au long de la période.

## 3. RPP (Réunions de Projets Personnalisés)

M. MARIN indique qu'un groupe de travail a réfléchi sur les axes d'amélioration qui pourraient être apportés au déroulement des réunions de projets personnalisés, à différencier des PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) qui sont organisés par l'enseignante référente en vue d'une inclusion ou d'une orientation.

A ce jour, chaque jeune du Centre de Soins a plusieurs référents (référent éducatif, pédagogique, le plus souvent le professeur principal, référent de rééducation, référent médical, référent infirmerie, référent social, et selon les situations référent psychologique.

Parmi ces personnels, un coordinateur est désigné (éducateur en majorité mais ce peut être également un enseignant). Ce dernier à pour mission de préparer la réunion de RPP mais également de veiller au bon déroulement du projet individuel mis en place pour chaque jeune.

L'idée de la réflexion menée est de mieux associer le jeune et sa famille à l'élaboration et au suivi de son projet. C'est dans cette idée que les parents ont été informés du nom des référents lors de la dernière rentrée et qu'il est souhaité que cette information soit systématique. D'autre part, il est retenu qu'un courrier explicatif sera transmis aux familles précisant le contenu de ces réunions, leurs dates. Le coordinateur sera d'autre part amené à contacter systématiquement les parents quelques semaines avant la date de la réunion ainsi qu'à faire un retour après cette réunion. La démarche est la même vis-à-vis des jeunes.

Il est d'autre part évoqué de tenter d'associer des parents à ces réunions. Les représentants des familles et des jeunes présents trouvent l'idée intéressante tout en craignant que certaines familles et/ou jeunes puissent se retrouver mal à l'aise face à un grand groupe de professionnels. Il est relevé qu'une telle organisation demandera beaucoup plus de temps.

En résumé, les représentants des familles sont favorables à ces entretiens systématiques avant et après la réunion. Ils évoquent de pouvoir les réaliser par téléphone, ou skype, pour des parents éloignés géographiquement mais avec un support, un guide, pour mieux savoir vers où orienter leur réflexion.

## 4. Utilisation d'internet sur les temps d'internat

Ce point proposé par les jeunes soulève plusieurs aspects de l'accès au réseau:

- accès internet dans les chambres après le repas
- lenteur du débit pour se connecter à Internet dans la journée
- difficulté d'accès au réseau avec son téléphone portable
-

Les prises réseau installées dans les chambres sont des attentes, elles ne sont pas reliées au réseau. L'utilisation d'internet en libre accès doit faire l'objet d'une réflexion sur les règles d'utilisation. De plus, la lenteur de connexion impose une utilisation contrôlée. L'établissement va prochainement bénéficier d'une connexion par la fibre, ce qui devrait augmenter la vitesse de connexion.
Concernant la difficulté suivant les opérateurs de capter le réseau avec son téléphone portable, cette difficulté est liée à la configuration du bâtiment. Il est rappelé que l'antenne relais qui a été opérationnelle il y a quelques années a été retirée à la demande de représentants de parents et de certains enseignants sur le principe d'une protection vis-à-vis des ondes.

La réflexion est à poursuivre.

## 5. Sorties libres en fin de goûter pour les élèves majeurs

Une représentante des jeunes demande si les jeunes majeurs internes pourraient bénéficier comme les demi pensionnaires d'une autorisation de sortir de l'établissement à la fin d'un cours finissant exceptionnellement avant 16h30.

M. MARIN rappelle que le règlement intérieur permet aux jeunes internes de bénéficier de trois sorties libres entre chaque vacances scolaires. Il précise également que lors de ces sorties la responsabilité morale de l'établissement reste engagée, y compris pour des étudiants majeurs.

## 6. Organisation du goûter (contenu…)

Les représentants des jeunes regrettent le manque de variétés des goûters qui se limitent souvent à pain, beurre, bananes…

M. MARIN indique qu'un groupe de travail réfléchit sur l'alimentation de façon globale et que de nouvelles propositions vont être réalisées.

Les jeunes internes souhaiteraient disposer d'un micro ondes dans le foyer du collège pour pouvoir faire chauffer du lait au goûter par exemple, préparer une tisane… et d'un réfrigérateur dans le foyer du lycée.

## 7. Présentation du nouveau site WEB

M. COUPAT informe l'ensemble des personnes présentes de la mise en place d'un nouveau support pour le site WEB de l'établissement.

La majorité des personnes présentes le connaissent déjà et témoignent d'un accès beaucoup plus aisé, clair et chaleureux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

Le secrétaire de séance
Dominique COUPAT

La Présidente de séance
Manel HADDANE